A1. **GRAMMAR** (additional content): Expressing conditions (*expression de la condition)*

1. Emploi de la conjonction « si »

La conjonction « *si* » sert à introduire une subordonnée (de condition) et elle exprime une hypothèse probable (ou plausible), improbable ou impossible. Pour chacune de ces situations, il faut respecter rigoureusement les règles que le français met à notre disposition :

(a) Si l'énonciateur considère une hypothèse comme réalisable ou plausible dans le présent ou l'avenir, l'énoncé sera construit selon la règle suivante :

- **Règle(s)** :

  (1) *Si + indicatif présent, indicatif futur simple* (par défaut) **OU**

  Si + indicatif présent, impératif

- **Exemples** :

  (2) ***Si** tu le vois , appelle-moi.*

  (3) ***Si** tu le vois , tu devras m'appeler.*

(b) Si l'hypothèse est réalisable dans l'avenir, mais si elle a peu de chances d'être réalisée selon l'énonciateur, on applique la règle suivante :

- **Règle** :

  (4) *Si + indicatif imparfait, conditionnel présent*

- **Exemples** :

  (5) ***Si** un jour on me reprochait cette faute , je répondrais que…*

  (6) ***Si** je gagnais au loto , j'achèterais une grande voiture.*

(c) L'hypothèse est présente comme irréelle, exclue de la réalité

(c1) dans le présent :

- **Règle** :

  (7) Si + ind.imparfait, conditionnel présent

- **Exemple** :

  (8) Si j'étais de vous , je ne répondrais pas.

  (9) Si tu avais 4 jambes , tu pourrais courir plus vite qu'un lion.

(c2) dans le passé :

- **Règle** :

  (10) Si + indicatif plus-que-parfait, conditionnel passé

- **Exemple** :

  (11) Si j'avais su cela , je n'aurais jamais dit cela.

  (12) Si tu n'avais rien dit , la police ne nous aurait pas embarqués.

2. Other expressions

(13) **Au cas où** vous seriez malade, vous devez appeler un médecin.
(toujours conditionnel présent/passé après *au cas où*!)

(14) **En cas de** maladie, …
(*en cas de* est toujours suivi d'un substantif ou groupe nominal)

(15) Je le ferai **à condition que** tu ne dises rien.
(provided that, on the condition that; +*subjonctif*)

(16) Vous réussirez **à condition de** travailler davantage.
(*à condition de* est suivi d'un infinitif)

(17) On peut manger et boire de tout **pourvu que** ce ne soit pas trop sucré
(provided that, as long as, + *subjonctif*)

(18) Je partirai à moins que vous ne vouliez que je reste.
(unless, + subjonctif)
(Après la conjonction 'à moins que' on emploie encore souvent la particule 'ne', appelée 'ne explétif)

For more information on these expressions, consult *Lexogoth*.